

Communiqué

Rassemblement pour la **PAIX** au peuple Palestinien

Samedi 25 janvier 2025 à 11 h Place St Roch à Mont de Marsan

L'Association France Palestine Solidarité se joint à l'appel de la Coordination européenne des comités et associations pour la Palestine (CECP) pour faire suspendre sans délai l'accord d'association UE/Israël.

En effet, l'Union européenne, premier partenaire commercial de l'État d'Israël, est liée à cet État par un accord spécial qui lui donne accès à de nombreux avantages et ressources de l'Union Européenne. Comme le prévoient les clauses de cet accord, nous demandons sa suspension tant qu'Israël ne respecte pas le droit international et les droits humains.

Toutes les institutions de l'Union européenne, tous les États membres et d'abord la France, doivent prendre leurs responsabilités et engager les procédures nécessaires pour que cette suspension soit effective le plus rapidement possible.

C'est avec cette exigence que nous nous rassemblerons à MONT DE MARSAN, comme partout en Europe, samedi 25 janvier à 11h.

Nous soutenons aussi, aux côtés des ONG et des syndicats européens, le rassemblement du lundi 27 janvier devant le Conseil européen pour porter cette exigence au plus près des décideurs.

La situation est grave, non seulement pour les Palestiniens, mais pour l'humanité tout entière. Il faut une mobilisation large et massive sur les bases de cet appel.

Samedi 25 janvier 2025 à 11 h place St Roch à Mont de Marsan

L'AFPS s'adresse aux associations, syndicats, partis politiques : MRAP, Mouvement de la Paix, Team Sama, LDH Mont de Marsan, France Palestine Solidarité, Cimade, La Libre Pensée, ATTAC Marsan, FSU, UL CGT Marsan, Solidaires, Parti Communiste Français, La France Insoumise, Les Écologistes.



Veillée le 22 janvier sur le pont G Halimi